

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**N° 2015/23**

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET ANNEXE**  
**« TRANSPORTS SCOLAIRES » EXERCICE 2014**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45  
 Nombre de Conseillers présents : 37  
 Nombre de Conseillers présents et représentés : 41  
 Quorum : 23  
 Date convocation du Conseil Communautaire : 25 février 2015  
 Date d'affichage de la convocation au siège : 25 février 2015  
 La séance est ouverte

Le 3 Mars de l'année deux mille quinze à 18 h 30  
 à la Technopole du Site Montesquieu  
 à Martillac  
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
 Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	Mme EYL
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	A	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	E	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	E	M. TAMARELLE
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	E	M.FATH	Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Madame TALABOT est élue secrétaire de séance
- Le procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2014 est adopté à l'unanimité
- \* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

# AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS SCOLAIRES » EXERCICE 2014

Vu le Code général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L2311-5 et R2311-11 ;

Considérant l'avis favorable du bureau,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe « Transports Scolaires » de l'exercice 2014,

### Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

1°) **décide** de l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

⇒ **Résultat de la section de fonctionnement**

a) Résultat de l'exercice	-252 180,92 €
b) Résultat de l'exercice antérieur (ligne 002 CA)	252 266,92 €
c) Résultat de clôture à affecter	<b>86,00 €</b>

⇒ **Besoin réel de financement de la section d'investissement**

a) Résultat de la section d'investissement de l'exercice	-524,34 €
b) Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 de CA°)	7 448,49 €
c) Résultat comptable cumulé	<b>6 924,15 €</b>
d) Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0,00 €
e) Recettes d'investissement restant à réaliser	0,00 €
f) Solde des restes à réaliser	<b>0,00 €</b>
g) Besoin réel de financement	<b>6 924,15 € (c+f)</b>

**h) Affectation du résultat de la section de fonctionnement**

	<b>86,00 €</b>
i) En couverture du besoin réel de financement	<b>0,00 €</b> (g)
j) En excédent reporté à la section de fonctionnement	<b>86,00 €</b> (h-a)

⇒ **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat**

<b>Section de fonctionnement</b>		<b>Section d'investissement</b>	
<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
D 002 : déficit reporté :  0,00 €	R 002 : excédent reporté  86,00 €	D 001 : déficit reporté  0,00 €	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé 0,00 € R 001 : excédent reporté  6 924,15 €

(j)                      (c)                      (i)

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 3 Mars 2015

Le Président

Christian TAMARELLE

**Document signé électroniquement**